



Politique relative aux revenus

Vélo Québec Association

Janvier 2024

Politique relative aux revenus

Objectif

Cette politique a pour objectif de définir les différentes sources de revenus de Vélo Québec Association (VQA) permettant de réaliser sa mission et d'assurer la pérennité de l'organisation.

Sources de revenus

Cotisations

VQA génère des revenus grâce à l'affiliation de membres individuels et corporatifs. Les différentes catégories de membres et le cadre d'affiliation sont définis dans les règlements généraux. La grille tarifaire ainsi que les avantages associés sont révisés annuellement et mis à jour sur le site web de Vélo Québec.

Tarifs

VQA met en place une tarification pour chacun des éléments de son offre de services: service-conseil, formations, événements, certification, etc. Les tarifs sont révisés annuellement ou ponctuellement selon la nature des activités, et mis à jour sur le site web de Vélo Québec.

Produits dérivés

VQA peut générer des revenus supplémentaires grâce à la vente de produits dérivés, tels que des vêtements ou accessoires pour les cyclistes vendus à la boutique Vélo Québec.

Redevances

VQA génère des revenus grâce à des redevances de droits d'auteur sur différentes publications qu'elle a produites grâce à son expertise.

Dons

VQA accepte les dons des entreprises, des particuliers et des organismes de bienfaisance. Les dons reçus peuvent être réinvestis à même la mission ou utilisés pour financer des projets spécifiques comme la création de nouveaux programmes ou l'achat de matériel et d'équipements pertinents pour l'organisation ou ses partenaires.

Subventions

VQA peut solliciter des subventions auprès d'organismes gouvernementaux afin de financer sa mission ou des projets spécifiques liés au développement et la promotion du vélo sous toutes ses formes.

Commandites

VQA peut rechercher des commandites de la part d'entreprises pour financer des projets ou des événements spécifiques. Les entreprises peuvent obtenir des avantages tels que de la publicité ou de la visibilité en échange de leur soutien financier. VQA se réserve le droit de refuser les propositions de commandites si elles ne sont pas alignées avec ses valeurs, ou pouvaient nuire à sa crédibilité ou sa réputation.

Vélo Québec Association s'engage à gérer ses revenus de manière transparente et responsable, en veillant à ce que les fonds soient utilisés efficacement pour soutenir le développement et la promotion du vélo dans la communauté.